

L'hon. M. Gray: J'étais présent à la Chambre et si je pouvais faire état de quelque chose à quoi nous ne sommes pas censés faire allusion tant que cela n'est pas imprimé, nous pourrions vérifier l'exactitude de mes propos. Il s'est plaint de l'ampleur de l'emprise étrangère sur notre économie, mais je pense qu'il est établi que le NPD, dans les rares occasions où il parvient à accéder au pouvoir, se met en quête de capitaux étrangers avec un entrain tout particulier. Le député de Bruce (M. Whicher) a cité l'exemple du premier ministre du Manitoba. Et, si je ne m'abuse, du temps où le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) était premier ministre de la Saskatchewan, son gouvernement avait pris des mesures législatives grâce auxquelles il accordait des stimulants financiers aux nouvelles entreprises, qu'elles soient canadiennes ou étrangères.

Je comprends les difficultés auxquelles se heurte le chef du Nouveau parti démocratique, qui doit s'efforcer de satisfaire les diverses tendances à l'intérieur de son parti: les radicaux, d'une part; le groupe québécois, de l'autre, avec son orientation séparatiste; et, entre les deux, le groupe dit modéré. Il a essayé, dans son discours, de concilier les exigences de ces divers groupes, et je crois que nous devons tous le féliciter de son bel effort, mais, malheureusement, il n'a pas vraiment réussi.

Le chef de l'opposition officielle pourrait affirmer qu'il faut lui pardonner de s'en être tenu à de vagues généralités, du fait qu'il attend le résultat du vote sur les résolutions de principe présentées lors du récent congrès de son parti. Peut-être qu'une fois que les résultats seront disponibles, il pourra être un peu plus précis. Toutefois, il a peut-être déjà une idée des résultats possibles du vote, puisqu'il a dit aujourd'hui ne pas rejeter d'office le système de surveillance, alors qu'il y a quelques semaines, je m'en souviens, j'avais lu dans les journaux qu'il y était formellement opposé.

Le chef de l'opposition a fait remarquer, à juste titre, que les investissements étrangers nous avaient été fort nécessaires par le passé, étant donné le peu de capitaux dont nous disposions au Canada. D'autres députés ont fait remarquer au cours du débat que la situation s'était modifiée considérablement ces dernières années, et que l'on s'inquiétait de plus en plus au Canada, depuis quelque temps, de l'augmentation des investissements étrangers dans notre pays, et de ses répercussions sur la vie canadienne. Contrairement à ce qu'en a dit le chef du NPD, les gouvernements libéraux, surtout depuis 1963, ont de fait pris plusieurs mesures importantes à l'égard d'une politique sur les investissements de capitaux étrangers.

• (9.00 p.m.)

Une voix: Ce doit être le rapport Gray.

L'hon. M. Gray: Le gouvernement libéral, dirigé par le premier ministre Pearson, a légiféré sur les banques et les sociétés de fiducie, de prêts et d'assurance-vie à charte fédérale. En outre, il a fait adopter des mesures sur les journaux, les revues, la radio et la télévision. Le gouvernement actuel fait des efforts dans le même sens, monsieur l'Orateur. Il a agi pour assurer la présence du Canada dans l'industrie de l'uranium et de l'exploitation du pétrole.

La loi sur les sociétés d'investissements contient une disposition visant à maintenir une présence canadienne dans l'industrie du crédit à la vente. La nouvelle loi sur les corporations canadiennes prévoit maintenant une plus grande divulgation de l'activité des sociétés à charte fédé-

rale d'une importance supérieure à une norme minimale, y compris des filiales étrangères. Voilà le genre de mesures que réclamait le chef du NPD.

Monsieur l'Orateur, le bill fiscal dont nous sommes saisis encourage les Canadiens à investir au Canada. Il comporte les propositions sur l'investissement dans des régimes de pension canadiens, celles qui permettent la déduction d'intérêts sur des prêts contractés dans le dessein d'acquérir une entreprise canadienne, la proposition des concessions spéciales pour de petites entreprises à contrôle canadien et le dégrèvement plus général qui encourage les Canadiens à investir dans leur pays plutôt qu'à l'étranger.

Le bill sur la concurrence qui a été présenté par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) contenait des dispositions visant à réduire au minimum l'impact de lois et décrets étrangers sur le commerce canadien et sur son environnement concurrentiel. Il comprenait aussi une proposition qui assurerait que les fusions canado-américaines ne devraient pas nuire au maintien d'une saine concurrence au Canada.

La Corporation de développement du Canada fonctionne maintenant, et malgré les critiques des députés d'en face, je suis convaincu qu'elle pourrait jouer un rôle important et utile; elle pourrait aussi assurer et augmenter la rentabilité des entreprises canadiennes.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Gray: Dans le même temps, monsieur l'Orateur, des efforts ont été tentés au sein du gouvernement au cours des derniers mois pour prévoir quelles autres politiques de plus grande portée sur les investissements étrangers pourraient être nécessaires étant donné des tendances actuelles et futures.

M. Paproski: Je vais vous laisser présenter le rapport Gray ce soir.

L'hon. M. Gray: Je vais vous envoyer un autre volume pour voir si vous pouvez le déchirer. Le premier ministre nous a dit que le gouvernement allait annoncer sa position sur cette question lorsqu'il rendra publics d'autres renseignements de base. Il se propose de le faire bientôt car il juge important que la déclaration de principe et cette documentation paraissent en même temps, afin que le public puisse comprendre sa position et en discute, comme ce sera sûrement le cas. Même si je ne suis pas en mesure de révéler ce soir la position que le gouvernement prendra, je puis faire des commentaires d'ordre général sur les divers aspects des questions dont nous sommes saisis.

Premièrement, monsieur l'Orateur, on peut dire que le volume global de l'épargne produite dans l'économie canadienne atteint maintenant, en général, un niveau apte à financer une croissance économique assez rapide. En d'autres termes, dans l'ensemble, nous aurions assez d'épargne au Canada, ce qui ne veut pas dire que les capitaux suffisent toujours à répondre à une application et à des besoins particuliers. Deuxièmement, sur le plan international, l'entreprise multinationale s'est développée avec rapidité et constance ces dernières années, avec tous les défis que le phénomène pose aux petites entreprises et au gouvernement national. Ce ne sont que des illustrations des facteurs qui, à mon sens, doivent entrer en ligne de compte dans l'élaboration d'une politique.

Il y a aussi, monsieur l'Orateur, au sein de la population, un sentiment croissant que cette forte emprise étrangère